Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 08/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_229-DE

Pôle cohésion sociale et santé
Direction jeunesse et solidarités
Rapporteur : Anne AMBROIS

CONSEIL MUNICIPAL

DÉLIBÉRATION N°DEL2024_229
SÉANCE DU 2 OCTOBRE 2024

16 - PROJET URBAIN DE COHÉSION SOCIALE APPEL À PROJETS 2024 4ÈME SESSION D'OCTROI DE SUBVENTIONS

La Ville s'est engagée, depuis 2015, dans la mise en œuvre du Projet Urbain de Cohésion Sociale (PUCS). Ce projet politique est une initiative spécifique au territoire de Cherbourg-en-Cotentin par laquelle les élu·e·s avaient affirmé leur volonté d'œuvrer dans le sens de l'égalité et l'émancipation en faveur des habitant·e·s et des quartiers pour la durée du mandat 2014-2020.

Pour ce mandat, ce projet a pour objectifs :

- d'accompagner et soutenir des initiatives locales à destination et avec les habitants des quartiers prioritaires et les personnes en difficulté dans les différents thèmes de la cohésion sociale,
- de compléter l'action municipale dans la mise en œuvre du projet urbain de cohésion sociale en permettant aux acteurs locaux de proposer, initier et expérimenter sur le territoire.

Cet appel à projets concerne toute action concourant à renforcer la cohésion sociale du territoire, dans toutes ses thématiques mais en portant une attention particulière sur l'emploi et la mise en réseau des acteurs locaux. Les projets doivent respecter la philosophie du Projet Urbain de Cohésion Sociale notamment en termes de participation des habitants, d'ancrage territorial et de méthodologie.

Une erreur matérielle s'est produite dans la délibération DEL2024-183 présentée au conseil municipal du 26 juin 2024. L'Espace-temps FJT a été mentionné comme porteur du projet « Vers les métiers verts de demain » or cette action est menée par la Maison de l'Emploi et de la Formation. La présente délibération a donc pour objet de rectifier cette erreur.

Le conseil municipal est invité à autoriser le versement des subventions suivantes :

- 4 000 € à la Maison de l'Emploi et de la Formation
- 1 250 € à l'association Terminus des Sciences
- 2 000 € à l'association Au fil de l'eau
- 2 500 € à l'association Cultur'elles
- 2 500 € au Collectif des habitants et des associations des vallons

Les subventions seront imputées sur la ligne de crédit numéro 43330.

Vu l'avis favorable de la commission n°2 et après en avoir délibéré, le conseil municipal adopte.

Heure de vote : **19h01**		Nombre de votants : **54**	
Pour : **50**	Contre : **0**	Abstention : **0**	NPPV : **4** Benoit ARRIVÉ Valérie VARENNE Karine HÉBERT Camille MARGUERITTE

Le Président de Séance,
Anne AMBROIS
Signé électroniquement par : Anne AMBROIS
Date de signature : 07/10/2024
Qualité : Président de séance

Le Secrétaire de Séance,
Sylvie LAINÉ
Signé électroniquement par : Sylvie LAINE
Date de signature : 07/10/2024
Qualité : Secrétaire de séance

PJ : 1

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 08/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_229-DE

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Département de la Manche

Conseil municipal du 2 octobre 2024

Mentions prescrites par circulaire de M. le Préfet de la Manche le 3/6/1885 :
Nombre de Conseillers en exercice : 55 – Présents à la séance : 46
Date de la convocation et de son affichage : 19 septembre 2024

Extrait du registre des délibérations du conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin

L'An Deux Mille Vingt-quatre, le deux octobre à 17h00, le conseil municipal de Cherbourg-en-Cotentin, dûment convoqué en date du 19 septembre 2024 par M. ARRIVÉ, Maire, s'est réuni à la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.

PRÉSENTS

AMBROIS Anne - AMIOT Florence - ARRIVÉ Benoit – BERHAULT Bernard - BERNARD Christian (mandataire BOUSSELMAME Noureddine à son départ 20h20) - BOUSSELMAME Noureddine (mandataire CATHERINE Arnaud jusqu'à son arrivée 19h15) – BROQUAIRE Guy - CATHERINE Arnaud - COUPÉ Stéphanie - DUVAL Karine - FRANÇOISE Bruno - GENTILE Catherine – GRUNEWALD Martine - HAMEL Estelle – HAMON-BARBÉ Françoise - HÉBERT Dominique - HÉBERT Karine - HÉRY Sophie - HULIN Bertrand - HUREL Karine - JOZEAU-MARIGNÉ Muriel – LAGALLARDE Quentin - LAINÉ Sylvie – LE POITTEVIN Lydie – LEFRANC Bertrand - LEJAMTEL Ralph (mandataire PLAINEAU Nadège à son départ 19h35) - LEJEUNE Pierre-François - LELONG Gilles - LEMOIGNE Sophie – LEMOINE Morgan - LEPOITTEVIN Gilbert – LEQUILBEC Frédérik - MARGUERITTE Camille (mandataire BOQUAIRE Guy à son départ 19h42) - MARTIN Patrice - MORIN Daniel – MORIN Lucie - PERRIER Didier – PLAINEAU Nadège – RONSIN Chantal - ROUELLÉ Maurice - SIMONIN Philippe (mandataire VASSAL Emmanuel à son départ 20h45) - TARIN Sandrine (mandataire FRANÇOISE Bruno jusqu'à son arrivée 19h27) - TAVARD Agnès - VARENNE Valérie - VASSAL Emmanuel – VIVIER Nicolas.

ABSENTS EXCUSÉS

BRANTONNE Pascal
FAGNEN Sébastien a donné procuration à DUVAL Karine
ISOIRD Valérie a donné procuration à BERHAULT Bernard
LEFAIX-VÉRON Odile a donné procuration à HÉBERT Dominique
MAGHE Jean-Michel a donné procuration à HAMON-BARBÉ Françoise
MARGUERITTE David a donné procuration à LEQUILBEC Frédérik
PECORARO Yvonne a donné procuration à VIVIER Nicolas
PIC Anna a donné procuration à ARRIVÉ Benoit
SOURISSE Claudine a donné procuration à LEPOITTEVIN Gilbert

Mme LAINÉ Sylvie conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales remplit les fonctions de Secrétaire

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Caen, sis 3 rue Arthur Le Duc, BP 25086, 14050 – CAEN CEDEX 4 ou par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet www.telerecours.fr dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou sa notification

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 08/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_229-DE

Structure - contact	Projet - description	Public visé	Date de réalisation	Coût total	Subvention N-1	Subvention 2024	
Association Maison de l'Emploi et de la Formation **2ème renouvellement**	Ce projet vise à : - valoriser les métiers verts et verdissants et délivrer des solutions pour s'orienter vers ces métiers, - améliorer les capacités de résilience des habitants de QPV en les impliquant dans la recherche de solutions adaptées à leurs besoins et aspirations, - accompagner les habitants dans l'adaptation nécessaire aux changements climatiques, - rendre acteurs les habitants dans cette nécessité d'adaptation, afin de déclencher une prise de conscience sur les enjeux et prospecter collectivement sur les moyens à mettre en œuvre pour opérer cette adaptation, notamment par la découverte de formations et métiers permettant à plus ou moins court terme d'oeuvrer en ce sens. Plusieurs actions ont été menées en 2024 : fêtes de l'adaptabilité dans chaque QPV et collèges de secteur. A travers divers ateliers de sensibilisation les différents publics ont pu mieux appréhender et saisir les enjeux liés aux changements climatiques. Si ces divers rendez-vous ont pu mobiliser, il est encore trop tôt pour déterminer la portée du projet à plus long terme. Un bilan sera donc nécessaire à l'issue des 3 ans prévus sur ce projet pour en mesurer concrètement les effets.	Habitants et collégiens des QPV	Année 2024	29 688 €	5 000 €	4 000 €	13,47 %
Association Terminus des Sciences **Dernier renouvellement**	Dans le cadre de cette action, il s'agit essentiellement d'actions de vulgarisation, médiation et diffusion de la culture scientifique dans une démarche d'accessibilité universelle des connaissances scientifiques et techniques. Dans ce contexte, les publics seront à nouveau invités à construire et réaliser des expériences de sciences. Cette action s'inscrit ainsi pleinement dans la démarche engagée par Terminus des Sciences depuis sa création de construction de liens entre les acteurs scientifiques du territoire (présents ou non au Village des Sciences que coordonne l'association), le tissu socio-économique (en relation avec L'Autre Lieu, le Village Numérique, Le Palace) et les collectivités (ville et agglomération notamment) pour développer les missions de Terminus des Sciences en lien avec les politiques locales et en adéquation avec les besoins et attentes de la population. L'ensemble des ateliers menés au cours de ce projet a trouvé son public et a permis de nouer un partenariat solide et durable avec les différents acteurs des QVP : centres sociaux et associations.	Public QPV	Année 2024	4 600 €	2 000 €	1 250 €	27, 17 %

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 08/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_229-DE

Association Au fil de l'eau **Demande exceptionnelle**	Cette demande revêt un caractère exceptionnel car elle vient permettre à l'association de pallier à une baisse conséquente de subvention de la CPAM, financeur de l'action et de pouvoir ainsi maintenir jusque fin 2024 le service rendu. Ce projet consiste en la mise en place d'un lieu d'écoute et soutien psychologique d'appui à la santé. La santé mentale des habitants s'est fortement dégradée pendant la période épidémique et un besoin d'écoute qualifiée s'est fait ressentir sur les quartiers prioritaires «politique de la ville». L'objectif de ce projet est de mettre à disposition un psychologue expérimenté sur le quartier prioritaire Charcot-Spanel les Fourches. Cet accompagnement existe depuis 2021 et connait une grande fréquentation et utilisation par les habitants. Chaque vendredi après-midi, des échanges informels avec le psychologue et les habitants sont initiés dans les locaux du centre social, puis des rdv individuels sont programmés une fois la demande établie. C'est une approche un peu nouvelle et plus adaptée à un public fragile et isolé, se méfiant des institutions et du milieu médical et psychologique.	Public mixte issu des QPV/QVA	Année 2024	24 327 €		2 000 €	8,22 %
Association Cultur'Elles **Première demande** **Projet pluriannuel : 2024-2025-2026**	Ce projet vise à favoriser l'expression culturelle des habitant·e·s par des ateliers de pratiques artistiques en lien étroit avec la programmation du festival Femmes dans la ville et ses valeurs : - contribuer à l'accessibilité des lieux culturels et à la rencontre des œuvres et des artistes par les habitants - participer au maillage du territoire en termes de lieux de pratiques artistiques et culturelles et aux initiatives conjointes des structures culturelles et des structures du champ social - renforcer la cohésion sociale en proposant des projets artistiques et culturels favorisant la rencontre et l'échange entre habitants. Des principes d'actions : - favoriser la mixité (sociale, générationnelle, culturelle) - veiller à la diversité des pratiques et à décloisonner les genres - encourager, soutenir et mettre en avant les talents amateurs pendant le festival.	Public mixte issu des QPV	Année 2024	8 500 €		2 500 €	29,41 %

Envoyé en préfecture le 07/10/2024
Reçu en préfecture le 07/10/2024
Publié le 08/10/2024
ID : 050-200056844-20241004-DEL2024_229-DE

Collectif des associations et des habitants des vallons	Le collectif des associations et des habitants des vallons co-organise en lien avec la Maison Flora Tristan et de nombreuses associations une journée de sensibilisation et de débats sur la thématique des violences intrafamiliales. Le projet « De vives voix » entend faire de la question des violences intrafamiliales un enjeu commun en le posant sur la place publique. Par cette action les objectifs sont de libérer la parole, ouvrir les possibles pour les victimes et valoriser les outils d'accompagnement du territoire. **La journée du 14 septembre 2024** s'articulera autour de différents espaces à savoir : **1/ Espace de débat et réflexion** 1 débat public, une exposition citoyenne, projection d'une vidéo préventive, débats littéraux (animés par le CIDFF, Le rhino l'a vu, La Belle Echappée et les habitants) **2/ Espace de prévention** Stands : Le refuge, Enfance et partage, Association Femmes Exposition : « Vous ne pouvez pas rester comme ça Madame » proposée par le service lutte contre les discriminations **3/ Espace création** Animé par La p'tite récup et l'APE La Polle et Horizons **4/ Espace expression** Atelier photo/atelier d'escrime thérapeutique **5/ Espace animation** Restauration, structures gonflables et concert Les habitants du quartier sont impliqués dans chaque étape du projet, de la conception à la réalisation	Public issu des QPV	Année 2024	7 036€		2 500 €	35,53 %